



## Manque d'AESH : les gouvernements Macron amplifient les économies budgétaires sur le dos des plus fragiles

Quelques semaines après la rentrée scolaire, le manque d'AESH dans les écoles est encore plus saisissant que les années précédentes... C'est par dizaines voire par centaines que les AESH manquent dans les départements pour respecter les notifications MDPH. Rares sont les écoles qui sont épargnées par cette pénurie.

Le recrutement de 2 000 nouveaux AESH annoncé dans le précédent budget est une véritable mystification.

Voici par exemple ce qu'indique une IEN dans un département s'adressant aux directrices et directeurs d'école : « *Nous rencontrons de grandes difficultés en cette rentrée concernant l'accompagnement des élèves en situation de handicap par les AESH. Le recrutement de nouvelles AESH n'est pas possible actuellement (au niveau national – budget bloqué) et certaines viennent de démissionner sur la circonscription.*

*Nous avons donc des élèves qui ne sont pas accompagnés en cette rentrée, et surtout les notifications ne sont pas pourvues à la hauteur indiquée, car nous préférons accompagner plusieurs élèves sur une moindre durée mais apporter de l'aide au plus grand nombre. La situation est donc très critique et va perdurer.*

*Je vous remercie d'exposer la situation aux équipes qui attendraient à tout prix cet accompagnement exhaustif. Les ERSH et coordinatrices PIAL font au mieux, et surtout avec les moyens dont elles disposent. Il me paraît aussi bon d'avoir ces éléments en tête quand un parent réclame ce que la MDPH a notifié : ce n'est pas une réalité à cette heure ; et les ERSH ne détiennent pas le budget. »*

Ainsi il est demandé ici aux personnels de « raisonner » les parents qui exigeraient le respect des notifications MDPH, là de regrouper les élèves à besoins particuliers dans une même classe pour « économiser » les AESH ! La généralisation des notifications mutualisées au détriment des notifications individuelles va d'ailleurs dans ce sens... Quelle honte !

Ces consignes correspondent d'ailleurs à l'objectif avoué de la mise en place des pôles d'appui à la scolarité (PAS) : réduire encore plus l'accompagnement dû aux élèves concernés !

Décidemment, les gouvernements successifs du président Macron, obsédés par la réalisation d'économies sur les services publics, n'ont de cesse de remettre en cause les droits des élèves en situation de handicap et les conditions de travail des personnels, soumis à des situations intenable !

Nous n'oublions pas qu'en plus de la pénurie d'AESH, des dizaines de milliers d'élèves sont privés de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux auxquelles ils ont droit !

D'autre part, les postes d'AESH – très insuffisants – ne sont pas toujours pourvus loin s'en faut. Ainsi par exemple en Ile-et-Vilaine, 150 postes d'AESH budgétés par le rectorat restent vacants alors que plus de 1 000 personnels AESH manquent pour couvrir tous les besoins des élèves, ce qui n'empêche pas le rectorat de licencier une vingtaine d'AESH ! Le SNUDI-FO 35 appelle les personnels à la grève le 30 septembre, jour de la commission consultative chargée de licencier ces collègues.

Face à la situation intenable subie par les personnels (AESH comme enseignants), mais aussi les élèves, il est urgent que les revendications soient satisfaites :

- La mise en place pour les AESH d'un statut de fonctionnaire et d'un vrai salaire à temps plein pour 24h d'accompagnement !
- Le recrutement d'AESH à hauteur des besoins !
- L'abandon des PIAL et des PAS !
- L'ouverture de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux à hauteur des besoins !

Le SNUDI-FO invite les AESH mais aussi l'ensemble des personnels à participer nombreux aux réunions initiées par ses syndicats départementaux afin de décider de toutes les initiatives de mobilisation pour faire valoir les revendications !

Montreuil, le 25 septembre 2025